



## FORMATION INITIALE



CERTIFICAT FÉDÉRAL DE CAPACITÉ MAÇON  
SELON L'ART.32 OFPR



[www.ecole-construction.ch](http://www.ecole-construction.ch)

**école de la  
construction!**  
fédération vaudoise des entrepreneurs

Les maçons jouent un rôle clé dans la construction. Ils **planifient, maçonnerent, coffrent, bétonnent, posent et assemblent** divers éléments pour créer des ouvrages solides, durables et sécurisés. Leur travail garantit **le confort d'habitation, la résistance aux intempéries et la conformité aux exigences techniques**.

Ce métier exige bien plus que de la force physique et de l'habileté manuelle. Il requiert également **de la précision, de la concentration et une bonne capacité d'analyse** pour assurer le bon déroulement des travaux.

## Un métier polyvalent et technique

Les maçons réalisent des **murs en briques, des structures en béton et des finitions** selon les plans d'architectes et les calculs d'ingénieurs. Cela implique une grande diversité de tâches, notamment :

### Travaux de construction :

- Fabrication et montage de **coffrages**
- Pose d'**armatures** et bétonnage des murs, dalles, escaliers et balcons
- Assemblage d'éléments **préfabriqués**
- Construction de **cheminées et façades crépies**

### Travaux de génie civil :

- Creusement de **tranchées** et pose de **canalisations**
- Construction de **systèmes d'évacuation des eaux**
- Aménagement des **extérieurs des bâtiments**

Grâce à l'utilisation de **machines modernes**, les maçons peuvent travailler avec précision et efficacité, garantissant ainsi la qualité et la sécurité des ouvrages réalisés.

*Pour faciliter la lecture du document, le masculin est utilisé pour désigner les deux sexes.*

<b>Objectif</b>	Obtenir le CFC de maçon. Ce certificat fédéral de capacité donne également accès à l'Ecole de chef d'équipe du bâtiment et génie civil.
<b>Condition d'admission</b>	<p>Pouvoir justifier par un ou des certificats de travail d'une activité de 5 ans au moins dans le domaine professionnel concerné.</p> <p>La période pendant laquelle se déroule la formation est prise en compte dans les conditions minimales requises aux examens.</p> <p>Déposer une demande d'admission aux examens du CFC au Portail de la Certification professionnelle pour adultes (CPA) (Admission à l'examen de fin d'apprentissage (Article 32)   État de Vaud), au même moment de votre inscription à l'Ecole de la construction.</p>
<b>Certification</b>	Certificat fédéral de capacité de maçon.
<b>Frais d'inscription</b>	<p>1<sup>er</sup> cycle : CHF 7'600.--, sous réserve de modifications.</p> <p>2<sup>ème</sup> cycle : CHF 7'600.--, sous réserve de modifications.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Toute annulation de la part du participant ou de la participante doit être effectuée par écrit 15 jours avant le début du cours sous déduction d'une participation financière aux frais administratifs.</i></li><li>• <i>Tout cours débuté est entièrement dû.</i></li><li>• <i>La direction de l'école se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours qui réunirait un nombre insuffisant d'inscription.</i></li><li>• <i>Les inscriptions sont limitées et seront prises en compte par ordre d'arrivée.</i></li><li>• <i>Les candidats sont tenus d'assurer un taux de fréquentation minimal de 80% selon le règlement de l'école.</i></li><li>• <i>La participation au cours dépend du paiement de la finance d'inscription.</i></li><li>• <i>Pour les autres cas, le règlement de l'école (disponible gratuitement au secrétariat) est applicable</i></li></ul>
<b>Aide financière</b>	<p>Les participants se renseigneront auprès des administrations de leur canton de domicile.</p> <p>Les participants vaudois s'adresseront à l'Ecole de la construction.</p>
<b>Durée</b>	<p>Deux cycles de formation répartis sur deux ans, pour un total de 488 périodes.</p> <p>Plusieurs samedis + 2 semaines complètes par cycle.</p> <p>Examens en mai - juin à la fin du 2ème cycle.</p>
<b>Dates</b>	<p>1er cycle : de septembre à mai de chaque année.</p> <p>2ème cycle : de septembre à mai de chaque année.</p>
<b>Délai d'inscription</b>	1er juin de chaque année.
<b>Renseignement et inscription</b>	Coordonnées en bas de page.

---

Remarques	Exemple d'aide financière	
	A titre d'indication sous réserve de modification	
	Total des coûts d'écolage	15'200.- CHF
	Total d'aides paritaires	4'640.- CHF
	<u>Total de l'aide cantonale</u>	<u>5'800.- CHF</u>
	<b>A charge de l'étudiant</b>	<b>4'760.- CHF</b>

## Travail pratique

- Travaux de maçonnerie
- Travaux de béton et béton armé
- Travaux spéciaux

~160 périodes

## Connaissances professionnelles

- Dessin professionnel
- Calcul professionnel
- Connaissance des matériaux
- Connaissance de la construction

~328 périodes

## Culture générale

~100 périodes

Total du nombre de périodes : ~588 périodes

*Sous réserve de modification*